

Une séquence potentiellement inédite: et si aucun député ne votait pour la partie "recettes" du budget?

Baptiste Farge avec AFP

Aujourd'hui à 11h08



S'il paraît invraisemblable sur le papier, ce scénario est pourtant possible dans l'hypothèse où les députés votent sur la première partie du projet de loi de finances d'ici la fin de semaine, alors que plus de 1.200 amendements restent à examiner.

Publicité

La séquence serait inédite. Le budget de l'État ou plutôt sa partie "recettes", actuellement examinée à l'Assemblée nationale, pourrait ne recueillir aucun vote favorable d'ici la fin de semaine, moment où se terminera le temps imparti prévu par la Constitution pour que les députés se prononcent en première lecture, comme l'a relevé la newsletter [Politico](#) ce mercredi 19 novembre.

Première raison à cela: le fait que le texte ne soit même pas défendu par les députés soutenant Sébastien Lecornu. En effet, les troupes du "socle commun" (de Renaissance à LR, NDLR), reçues lundi soir par le chef du gouvernement, se sont "accordées" pour [ne pas voter en faveur de ce volet "recettes" "en l'état"](#), a fait savoir mardi l'entourage de ce dernier.

Publicité

Une incongruité: habituellement, les députés favorables au gouvernement marquent leur appartenance à la majorité en votant pour les textes budgétaires, tandis que les autres groupes font le choix inverse pour affirmer leur opposition.

Sauf que les débats actuels échappent à cette logique. D'abord, le "socle commun" ne dispose que d'une majorité très relative. Ensuite, il ne peut pas compter sur l'utilisation de l'article 49.3 de la Constitution pour que le gouvernement passe son texte sans vote des députés. En amont des débats, Sébastien Lecornu a en effet annoncé qu'il renonçait à cette possibilité, cherchant ainsi à éviter la censure des socialistes.

"Budget Frankenstein"

Autrement dit, les parlementaires sont obligés de composer avec des mesures adoptées à l'initiative d'autres groupes parlementaires, les uns et les autres pouvant tirer leur épingle du jeu dans une Assemblée morcelée en trois blocs. Si bien que la copie actuelle s'apparente pour certains à un ["budget Frankenstein"](#).

Lors de son entretien avec Sébastien Lecornu, le "socle commun" a mis en cause "l'insincérité de certaines mesures adoptées", faisant allusion à plusieurs dispositions fiscales, dont une taxe sur les multinationales adoptée via un amendement de La France insoumise (LFI).

Chef des députés de LR, Laurent Wauquiez a précisé devant les sénateurs de son parti que sa formation, plutôt que de s'abstenir, choisirait un rejet du volet "recettes", dénonçant "toutes les horreurs fiscales" du texte.



Marshall Truchot : Budget, Lecornu peut-il reprendre la main (et comment) ? – 17/11

15:36

Pour les socialistes, qui ont fait le pari de la non-censure en espérant faire pencher le budget suffisamment à gauche, la mouture est également insuffisante. Les députés ont certes voté une réindexation du barème de l'impôt sur le revenu, ont doublé la "taxe Gafam" ou encore ont revu à la hausse l'impôt sur les sociétés.

Mais il n'y a "pas assez de justice fiscale", notamment "sur le patrimoine", pointe le député PS Philippe Brun, en charge du projet de loi de finances pour son groupe, auprès de l'AFP.

Aucune chance que le reste de la gauche (La France insoumise, Les Écologistes, le Parti communiste français), qui avait voté le 16 octobre pour la censure du chef du gouvernement, ne soit davantage conciliante.

Quant à l'extrême droite, Jordan Bardella, le président du Rassemblement national (RN), a été formel dimanche 16 novembre sur France 3: les députés de son parti voteront "quoi qu'il arrive" contre les projets de budget. Pour se justifier, Jordan Bardella a invoqué des "augmentations d'impôts" et une absence d'économies.

Le vote aura-t-il bien lieu?

Reste une question de taille: les députés auront-ils le temps d'aller au vote? À ce stade, l'Assemblée doit encore éculser plus de 1.200 amendements sur la partie recettes du projet de budget de l'État. Si le gouvernement a d'ores et déjà acté qu'un vote sur les dépenses était hors de portée, celui sur cette première partie est encore possible, avant dimanche minuit.

En cas de rejet, c'est le texte initial du gouvernement qui irait au Sénat. Une autre possibilité serait de laisser se prolonger les débats sans aller au vote, ce qui permettrait d'envoyer au Sénat le texte du gouvernement enrichi des amendements adoptés par l'Assemblée.

Le président de la commission des Finances, Éric Coquerel (LFI), a de nouveau mis en garde mardi contre un passage du budget par ordonnances, alors que le Sénat pourrait, selon lui, ne voter que le 15 décembre sur le budget de l'État, laissant huit jours seulement pour terminer la navette parlementaire.

La Constitution prévoit un délai de 70 jours pour adopter le projet de loi de finances, au-delà duquel les ordonnances sont possibles.

Autre scénario: l'adoption d'une loi spéciale pour pallier l'absence de budget, avant qu'un nouveau budget ne soit présenté aux députés en début d'année. Plusieurs cadres de l'opposition, comme de la majorité, privilégient cette hypothèse.

Baptiste Farge avec AFP



